

## EPREUVE D'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE SESSION 2008

### I-L'EPREUVE

Depuis la session 2006 le CRPE comporte une nouvelle épreuve d'admissibilité-la troisième- portant sur les deux champs disciplinaires, histoire et géographie d'une part, sciences expérimentales et technologie d'autre part.

Elle est constituée d'une **composante majeure** dans l'un des champs disciplinaires et d'une **composante mineure dans l'autre champ disciplinaire**.

Le candidat choisit au moment de son inscription le champ disciplinaire qui constituera la composante majeure de l'épreuve.

Le candidat dispose en même temps des sujets des deux composantes de l'épreuve : majeure et mineure et utilise à sa guise la totalité du temps de l'épreuve. Deux copies distinctes sont remises par les candidats à l'issue de l'épreuve, l'une pour la composante majeure, l'autre pour la composante mineure.

**\*Lorsque l'histoire et la géographie constituent la composante majeure de l'épreuve, celle-ci se compose de deux parties.**

1) La première partie est destinée à évaluer les connaissances du candidat dans les domaines de l'histoire et de la géographie. Elle est formée de questions appelant des réponses concises portant sur le programme de l'épreuve.

2) La seconde partie se fonde sur un dossier constitué d'un ou plusieurs documents ou sources spécifiques à l'histoire et/ou à la géographie, de quatre pages au plus, se rapportant à un point du programme de l'épreuve et susceptibles d'être exploités par des élèves du cycle 3 de l'école primaire (textes, documents iconographiques, cartes, statistiques, graphiques). Le candidat est invité à proposer quelques pistes d'utilisation de ce dossier dans une classe de cycle 3, au regard des objectifs et du programme d'histoire et/ou de géographie de ce niveau (définition des objectifs, travail réalisable en classe, résultats attendus).

Le candidat précise les liens possibles avec les autres disciplines enseignées à l'école primaire et met en évidence les objectifs transversaux, relevant de la maîtrise de la langue française ou de l'éducation civique, que le sujet permet de poursuivre.

**\*Lorsque l'histoire et la géographie constituent la composante mineure de l'épreuve, le candidat compose sur la première partie de la composante majeure.**

### BAREME

\*Première partie de la composante majeure ou partie unique de la composante mineure : **6 points sur 20**, chaque question est évaluée sur **3 points**.

\*Deuxième partie de la composante majeure : **8 points sur 20**.

Il est tenu compte, à hauteur de trois points maximum de la qualité orthographique de la production des candidats :

- deux points pour la composante majeure
- un point pour la composante mineure

**Première partie de la composante majeure ou partie unique de la composante mineure**

## Question 1: géographie

### L'impact du tourisme sur les paysages français métropolitains

Le tourisme est une activité économique et sociale en plein essor, reposant sur la mobilité géographique des personnes pour des raisons de détente, de repos, de culture. La France présente de nombreux atouts par la variété de ses littoraux, de ses montagnes, de ses campagnes et de ses villes, par la variété de ses paysages. Les lieux du tourisme sont donc multiples et le développement massif de cette activité depuis une cinquantaine d'années a eu un impact sur les paysages. Les paysages profondément transformés sont le fruit des années 1960-1970 (seconde moitié des Trente Glorieuses) au moment de l'essor du tourisme de masse en rapport avec la société de consommation. Les mutations sociales et économiques actuelles accélèrent ces processus paysagers.

Principales caractéristiques :

- Création de grosses stations balnéaires et de ski (stations fonctionnelles). Exemples : « méga station » de la Grande Motte, stations de ski « intégrées » comme Les Menuires, Val Thorens, La Plagne, les Arcs... : « bétonisation » du littoral voire de la montagne ; dégradation des pentes en montagne avec les créations de pistes ; apparition des grandes « barres » d'immeubles en bord de mer comme en montagne qui tranchent brutalement dans les paysages antérieurs et qui constituent une marque durable tout en les modifiant.

- Grands aménagements par l'État (autoroutes, tunnels, marinas, artificialisation du milieu côtier). À titre d'exemples, le « plan neige » (1961-1977) tout comme la Mission Interministérielle d'Aménagement du Languedoc-Roussillon (1963) avaient pour but d'attirer respectivement dans les Alpes du nord et la côte languedocienne des flots de touristes nationaux et étrangers. Entrent aussi dans ce cadre de l'aménagement du territoire, la création des parcs nationaux (Vanoise, Cévennes, etc.) ou régionaux.

-A l'évolution des pratiques touristiques (multiplication des séjours) correspond aujourd'hui des « mises en tourisme » de plus en plus diversifiées. Parallèlement aux stations touristiques valorisant deux grands milieux spécifiques la mer ou à la montagne, se développent des lieux de tourisme et de loisirs plus artificiels (activités touristiques hors-sol ; parcs d'attraction ; parcs aquatiques (Disney Land, Futuroscope, Center Parcs...). Le « *tourisme vert* » se développe aussi bien dans les campagnes que dans les zones périurbaines. Le « *tourisme religieux* » impose aussi sa marque dans les paysages. Le tourisme est enfin producteur d'urbanité tout comme la ville est devenue un des hauts lieux du tourisme (*tourisme culturel, historique, architectural, etc.*). Mais avec l'évolution de la société et de sa conception des paysages, ce qui passait en 1960-1970 comme un symbole de volontarisme et de modernité acceptés et bienvenus, est devenu depuis les années 1980-2000 inacceptable. D'où les politiques multiples qui visent à la protection et à la valorisation des paysages.

A été valorisée la copie qui a, fut-ce brièvement, évoqué la politique mise en place par l'État dans le cadre des lois de protection des espaces (par exemple la « loi paysage » de 1993) et facilite la protection de nombreux paysages.

## Question 2: histoire

### **L'encadrement des hommes par l'Église dans la société de l'Occident médiéval.**

Plusieurs plans sont envisageables ; tous les éléments contenus dans les deux plans ci-dessous n'ont pas à être traités de façon exhaustive.

## **Plan n°1**

Facteur d'unité de l'Occident médiéval, l'Église encadre la vie des hommes de la naissance à la mort pour assurer leur salut qui est leur préoccupation essentielle. Trois grandes fonctions lui permettent de conduire cette mission

### **1. Les fonctions spirituelles**

- L'Église a procédé à une division du territoire en diocèses eux-mêmes subdivisés en paroisses confiées à des prêtres encadrant très étroitement les fidèles. L'Église est ainsi au cœur de la vie religieuse et sociale des communautés villageoises et urbaines.
- L'Église guide les chrétiens vers le ciel.
  - en leur délivrant des sacrements qui marquent les grandes étapes de la vie (baptême, communion, confession, mariage, extrême-onction)
  - en luttant contre les hérésies et les déviances : c'est le rôle des évêques et des conciles qui fixent le dogme ainsi que du tribunal de l'inquisition créé en 1231.
- L'Église réunit les fidèles à l'occasion de la messe dominicale, des grandes fêtes du calendrier liturgique, des processions et des pèlerinages vers les lieux de culte comme par exemple ceux abritant des reliques de saints.

### **2. Les fonctions temporelles**

- L'Église impose son pouvoir judiciaire: elle peut juger et condamner un laïc pèlerinage, pénitence, excommunication.
- L'Église lève un impôt la dîme et fait appel aux dons de fidèles pour la construction des églises et des cathédrales.
- Le pouvoir de l'Église dans la société a été particulièrement renforcé par la réforme grégorienne (1072-1085) : création du droit canonique par le pape Grégoire VII et appliqué à toute la société.

### **3. Un rôle social essentiel**

- Le temps est religieux, la vie quotidienne rythmée par le clocher voisin.
- L'Église assure l'assistance aux pauvres et aux malades : aumône, établissements charitables (hôtels Dieu et hospices).
- L'enseignement est un monopole religieux, réservé aux seuls clercs dans les écoles monastiques jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle. Les collèges et les universités apparaissent progressivement (la Sorbonne, 1215).

La société laïque est donc sous le contrôle du clergé qui lui impose des normes selon lui d'inspiration divine. La conclusion peut alors ouvrir sur les abus de l'Église comme la vente de sacrements : la question des Indulgences est un des facteurs d'éclosion de la Réforme.

## **Plan n° 2**

La société médiévale est profondément chrétienne. L'Église est à cette époque l'institution dominante de cette société. Elle en est la colonne vertébrale.

### **1 §. L'organisation et le rôle de l'Église.**

\* *Organisation.* Une institution hiérarchisée. Clergé régulier, clergé régulier. Ordres religieux jouant aussi un rôle important dans la diffusion du message chrétien.

\* *Rôles.* Rôle religieux (y compris moral), rôle social, rôle culturel (scriptorium, collèges, universités), rôle économique (l'Église est riche. Cf. la dîme); enfin, rôle politique. Puissance religieuse, l'église est aussi est une puissance politique (rôle du Pape; liens étroits - et parfois conflictuels - entre le pouvoir royal et l'Église; entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel).

### **2 §. Une vie rythmée par les cérémonies et les fêtes religieuses.**

- Le son des cloches au quotidien : matines, vêpres, angélus, etc....
- Chaque jour porte le nom d'un saint.
- Le dimanche : le jour du repos du seigneur. La messe rassemble les chrétiens.

- La fête du village est une fête *votive* : celle du saint protecteur de la paroisse dont elle porte souvent le nom. Cf. le nom de nombreuses communes aujourd'hui encore : Saint-Jean, Saint-Marcel...
- De grandes fêtes : Noël, Carême, Pâques...
- Vénération de la Vierge Marie et des saints. Culte des reliques. Des professions sous la protection d'un saint. Ex. les orfèvres sous le patronage de Saint-Eloi, etc.
- Des pèlerinages : Saint Jacques de Compostelle, Rome, Jérusalem.
- La majorité des prénoms sont pris dans le nouveau testament : Marie, Pierre, Jean, etc.
- Enfin, l'Église encadre toutes les grandes étapes de la vie : baptême, communion, mariage, sépulture. Excommunication le cas échéant.

### 3 §. Les édifices religieux font partie du paysage quotidien.

Ces édifices sont nombreux ; les uns sont discrets et modestes par leur taille (chapelles, oratoires, etc.) ; les autres ne passent pas inaperçus dans le paysage.

\*L'église du village ou de la ville : un bâtiment essentiel auquel s'identifie les communautés rurales ou urbaines. Le clocher de l'église domine le village. En ville, les clochers - par leur nombre et leur hauteur - signent également la présence du sacré qui est aussi une forme d'*encadrement*. Très souvent, y compris en ville, le cimetière jouxte l'église. Quel que soit son nom, l'église est une citadelle de la foi ; un édifice sacré ; un espace symbolique ; *un refuge et un asile*. C'est aussi le *cadre* de la messe, rite central de la liturgie catholique dont le moment essentiel est la consécration du pain et du vin : le corps et le sang du Christ.

\*Les monastères (abbayes ou pas).

\*Les basiliques (Ex. celle de Saint-Denis près de Paris qui est la nécropole des rois de France).

\*Les cathédrales.

\*Tous ces édifices portent la marque d'une évolution artistique : du roman au gothique.

**Conclusion.** Pilier fondamental de la société médiévale l'Église se confond avec elle tout en la dominant et en l'encadrant et en la surplombant. Elle est bien l'institution dominante de l'Europe médiévale.

## Deuxième partie de la composante majeure

### Les paysages industriels français, entre reconversions et dynamismes.

Le sujet est centré comme l'indique le titre sur les paysages et non sur les espaces (industriels). La problématique est donnée dans le titre : il s'agit bien de s'interroger sur la pérennité, l'apparition, la disparition ou la transformation des paysages industriels.

**Pour la première partie** du devoir (« les enjeux scientifiques du sujet »), plusieurs plans étaient possibles. Mais quel que soit le plan choisi, toute copie correcte devait mettre l'accent sur ces trois éléments principaux :

\*La transformation des anciens paysages industriels (Documents 5 ; 2 ; 1). Notions de friches industrielles, de reconversion et de réhabilitation (voire de patrimonialisation).

\*Les paysages industriels « traditionnels » liés aux industries lourdes (Documents 4 ; 2 ; 3).

\*Les « nouveaux » paysages industriels liés au développement des industries de pointe et à la redistribution de l'industrie sur le territoire national (Documents 4b ; 4c ; 4d ; 1 ; 2). Notions de technopôle (voire de technopole), de parcs d'activités, etc. Dans ces lieux de travail et/ou de recherche,

la dimension esthétique du paysage est importante car voulue et pensée comme telle par les aménageurs et les architectes et les...paysagistes (Cf. document 4b).

A été valorisée la copie qui - à partir du document 1 et du document 2 - montre que malgré la désindustrialisation (elle s'est accentuée contrairement à l'affirmation du document 1 qui date de 2002 ! Cf. 1<sup>ère</sup> ligne) et les délocalisations récentes, la France est encore marquée *sur le plan paysager* par le poids de son passé industriel (dont les racines remontent au XIX<sup>e</sup> siècle).

**Dans la seconde partie du devoir** (« pistes d'utilisation en classe » dont le B. O. précise bien qu'il ne s'agit pas de rédiger par le menu la préparation d'un temps d'enseignement, mais de présenter sous une forme qui pourra être ici schématique, quelques pistes de travail).

Ont été valorisées les copies faisant preuve de *bon sens* (les documents 1 et 2 sont inaccessibles à des élèves de cycle 3) et qui à partir d'une problématique pédagogique simple (Exemple parmi d'autres : « Quels sont les différents types de paysages industriels ? », « Qu'est-ce qu'un paysage industriel ? ») ont pour objectif de faire comprendre à de jeunes élèves ce qu'est un paysage industriel. Les candidats ne sont pas obligés (Cf. B. O.) de prendre en compte la totalité des documents. On peut aussi apprécier toute copie qui ne présente qu'une seule piste de travail mais étoffée à partir de photos (documents les plus accessibles à des élèves de cycle 3). Exemples : la photo de Feyzin (4a), ou celle de Nœux-les-Mines (5) ; ou encore une description des « nouveaux « paysages industriels (4b, 4c). Les candidats peuvent proposer des croquis spatiaux simples avec une légende ; un tableau (« je décris, j'explique », etc.) ; la comparaison de deux paysages ; la mise en relation d'un texte (exemple document 3) avec une photo (exemple document 4a). Etc.

**Dans la troisième partie du devoir** (« Objectifs transversaux et liens possibles avec d'autres disciplines ». **N. B.** cette partie peut être couplée avec la précédente). On attendait - sous différentes formes - des propositions (non exhaustives !) sur les liens avec différentes disciplines et la maîtrise de la langue.

Exemples :

- *Maîtrise de la langue*: extraire des informations d'un texte, écrire de courts paragraphes argumentés, décrire (oralement ou par écrit) un paysage en utilisant le vocabulaire spécifique, rédiger une courte synthèse, etc., etc.
- *Lien avec les arts visuels* : on peut mettre en relation la photographie de Lyon-Feyzin et le texte (document 3) pour imaginer et représenter le « *light show* ». Approche de l'architecture industrielle.
- *Lien avec l'histoire* : « Une Europe au XIX<sup>e</sup> siècle en pleine expansion industrielle et urbaine, à la recherche de territoires et de débouchés ».
- *Lieu avec les TICE* : Utilisation d'internet pour rechercher le site de l'article et faire un travail sur les friches du Nord.
- **Eventuellement** *lien avec l'éducation civique* : réflexion sur les acteurs.

### III-COMMENTAIRE

**Remarques générales** : malgré la très grande disparité des copies qui rend l'exercice de synthèse complexe, quelques points forts émergent :

1- Une préparation sérieuse est indispensable :

\*Les différences notables de résultats s'expliquent par la faiblesse et ou l'absence quasi-totale de préparation de certains candidats.

\*Les copies montrent également une grande disparité entre la préparation de la majeure (privilegiée) et de la mineure (sacrifiée) : de nombreuses copies des mineures HG montrent des lacunes peu admissibles pour des candidats au métier d'enseignant.

\*De nombreuses copies ne répondent qu'à une des deux questions de la mineure : c'est la géographie qui a été privilégiée peut-être parce que le sujet de majeure donnait à des candidats peu ou non préparés quelques éléments de réponses pour la question 1 de géographie.

2-l'évaluation de la qualité orthographique et de celle de l'expression réserve de grandes surprises. Si globalement de nombreuses copies témoignent d'une maîtrise convenable de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe, une minorité non négligeable d'entre elles est émaillée de nombreuses fautes et témoigne d'une expression écrite très maladroite et/ou d'un style peu soutenu. Quelques fautes devraient pouvoir être facilement supprimées : ainsi les candidats (rappelons qu'il s'agit d'un concours où les conditions d'inscription sont bac+3) peuvent-ils se souvenir que les noms propres s'écrivent avec des majuscules, que la forme négative se traduit généralement par « ne...pas » ou « ne...point », que les adjectifs prennent un « s » et non « ent » au pluriel contrairement aux verbes. Un style familier est également à exclure, tout comme les néologismes. En se présentant à un concours de recrutement de professeurs, les candidats doivent faire la preuve qu'ils dominent la langue dont ils useront pour enseigner durant toute leur carrière et qu'ils enseigneront à leurs élèves.

3-Soin et présentation : il paraît indispensable de rappeler que les copies doivent être soignées, éviter les ratures, et qu'il est vivement recommandé d'aérer le texte (alinéas, écriture une ligne sur deux...). On déplore aussi que certains candidats se contentent de rendre des copies réduites à des esquisses de plans plus ou moins développés (absence de phrases, idées annoncées par des tirets)

### **Commentaire disciplinaire et didactique :**

De nombreux candidats rédigent un texte résumant tout ce qu'ils savent sur un sujet (proche) de celui qui doit être traité. Il est donc indispensable de prendre le temps de réfléchir au sens du sujet avant de rédiger.

Souvent le vocabulaire spécifique de l'histoire et de la géographie n'est pas maîtrisé. Beaucoup de confusion entre les termes « paysages » et « espaces ». Nombreux anachronismes en histoire (le Moyen- Age se voit attribuer des événements qui relèvent de l'Antiquité, de l'époque moderne etc/...ainsi peut-on se souvenir que l'art baroque ne se développe pas au Moyen- Age ; que le protestantisme lui est postérieur ; que les citoyens ne se confient pas aux prêtres au Moyen- Age ; ou encore que le Tiers- État n'est pas une composante de l'Eglise médiévale ; que la loi de 1905 est elle aussi très postérieure au Moyen-Age.

#### **1-Première partie (les deux questions) :**

-En géographie, les réponses ne traitent pas toujours le sujet (l'impact du tourisme sur les paysages) mais paraissent souvent répondre à un sujet sur « le tourisme ». Les copies sont souvent réduites à un catalogue des différentes formes de tourisme ou à une typologie limitée.

-En histoire, confusion fréquente entre église et Eglise, beaucoup de lieux communs (l'Eglise s'occupe des pauvres) et d'idées reçues (les méchants inquisiteurs) tiennent lieu de réponse.

#### **2- Seconde partie :**

\*Compréhension du sujet :

La maîtrise insuffisante des concepts se traduit là encore par la confusion entre espace et paysages industriels ; de nombreuses copies traitent de l'industrie ou des espaces industriels (parfois cela se résume à une simple localisation des industries) et plus rarement des « paysages industriels français, entre reconversions et dynamismes ».

\*Respect des trois parties (enjeux scientifiques/pistes de travail à partir des documents proposés/objectifs transversaux et liens avec les autres disciplines) mais la première partie est très largement développée au détriment des 2 autres. Sur la partie scientifique on note que de nombreuses copies se contentent d'une description document par document ou se bornent à reprendre les connaissances apportées par les documents. La paraphrase est monnaie courante, la mise en relation des documents insuffisante voire absente. Dans la seconde partie sont recensées des pistes de travail très convenues et parfois très ambitieuses portant sur l'utilisation de documents complexes (documents 1 et 2 non exploitables par des élèves de cycle 3) qui auraient

mérite d'être approchés avec un esprit critique. Les propositions d'activités sont souvent peu réalistes (visite de sites industriels très éloignés) ou très vague (recherche sur internet). Les candidats qui réussissent le mieux sont ceux qui se concentrent sur une ou deux pistes qu'ils détaillent. La troisième partie (objectifs transversaux) est également très convenue (référence à l'éducation civique, au français peu à la géographie, à la musique, aux arts plastiques etc.), de nombreuses copies se contentent d'évoquer « parler, lire, écrire », d'énumérer les autres disciplines sans exemple concret et de procéder à un exercice formel. On ne peut se contenter de formules « on fera des arts plastiques avec les photos », « on fera du français en écrivant ».